

Titre de la fonction :

Caissier(ère) et commis réceptionniste

Période d'affichage :

Du 18 octobre au 1er novembre 2024

Groupe :

Cols blancs

Type d'engagement :

Affectation temporaire jusqu'au 2 mai 2025

Service :

Greffe

Sommaire du poste

Sous la supervision du (de la) greffier(ère) de cour, la personne titulaire du poste de caissier(ère) et commis réceptionniste, s'occupe principalement d'encaisser les paiements des constats d'infractions en respectant les étapes des procédures judiciaires concernées, d'informer les contrevenants des différentes procédures judiciaires applicables à leur cas, et de balancer le dépôt de la caisse. De plus, elle dépouille le courrier et achemine les appels téléphoniques aux divers intervenants du service. Finalement, elle doit s'assurer de répondre à toute autre demande relative au service.

Exigences :**Formation**

- Attestation d'études collégiales (AEC) en techniques juridiques ou combinaison d'expériences pertinentes à l'environnement du greffe

Expérience pertinente à l'emploi

- Minimum : 2 (deux) ans

Autres

- Connaissances de base de la suite Microsoft Office (Excel et Word);
- Connaissance de la procédure judiciaire et des tâches relatives au greffe d'une cour.

Atout

- Connaissance des logiciels concernant la cour municipale.

Salaire

Le salaire est établi selon la classe 6 de la convention collective des employé(e)s de bureau (cols blancs), soit au taux horaire minimal de 31.16 \$ et au taux horaire maximal de 35.42 \$.

Horaire

Poste à temps complet, à raison de **32.5** heures / semaine.

Informations complémentaires

Si nécessaire, le ou la candidat(e) devra réussir les tests requis pour le poste.

Toute personne intéressée par ce poste devra faire parvenir sa candidature via le site <http://www.sjsr.ca/recrutement> avant la fin de l'affichage. Veuillez noter que seules les candidatures ayant transmis leur candidature via ce site seront considérées.

Nous vous remercions de votre intérêt, mais veuillez noter que nous communiquerons seulement avec les personnes retenues.

La Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu applique un programme d'accès à l'égalité en emploi et invite les femmes, les Autochtones, les minorités visibles, les minorités ethniques et les personnes handicapées à présenter leur candidature. Prendre note que des mesures d'adaptation peuvent être offertes aux personnes handicapées en fonction de leur besoin.

Ville centre et capitale régionale du Haut-Richelieu, Saint-Jean-sur-Richelieu se classe au 11^e rang des villes de la province. Située au sud du Québec, sur la Rive-Sud de Montréal et à 20 minutes du pont Champlain, elle accueille près de 100 000 résidents. Soucieux de la qualité des services et du bien-être des citoyens, c'est plus de 1 000 employé(e)s engagé(e)s qui participent activement à son essor.